



Compte-rendu  
de la réunion Plénière  
du Conseil de Quartier  
Branly – Boissière  
du 10 mars 2022



19h00  
Préau de l'école élémentaire Nanteuil  
Rue de Nanteuil

<b>Elus et autres personnes invitées</b>	<b>Présent.e.s</b>	<b>Excusé.e.s</b>
Olivier Stern, Adjoint délégué à la relation usager, au numérique, et en charge des mobilités, de la ville cyclable, et du stationnement	X	
Catherine SERRES, Conseillère municipale missionnée aux passerelles de cultures Elue de quartier	X	
Philippe LAMARCHE, Adjoint délégué aux finances Elu de quartier		
Nassera DEFINEL, Adjointe déléguée à la vie des quartiers, aux antennes de quartiers et à la médiation		X
Jean-Pierre FORESTIER, Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne		
Cyril TEYSSANDIER, Gestionnaire Urbain de Proximité (GUP) du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne	X	
Eva GUTJAHR, Chargée de Développement social des quartiers du secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne	X	

**Habitant.e.s présent.e.s : 23**

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : [CQBB93@gmail.com](mailto:CQBB93@gmail.com)

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)

- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

*Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.*

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. EPICERIE EN VRAC À LA BOISSIÈRE..... 2**
- 2. CIRCULATION ET STATIONNEMENT DANS LE QUARTIER..... 2**
- 3. INFORMATIONS DIVERSES SUR LE QUARTIER..... 5**
- 4. PAROLE AUX HABITANTS..... 5**

La séance débute à 19 h 30

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Il sera l'animateur et le secrétaire de la réunion.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles et indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services, ...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Cléo d'OREFICE, Jacqueline REMI, Véronique HUMBERT.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

## 1. Epicerie en vrac à la Boissière

Julie vient nous expliquer son projet d'ouvrir une épicerie de produits en vrac à Montreuil, qui proposera des produits secs (pâtes, fruits secs, farines, cafés, etc.), des produits d'entretien, d'hygiène et cosmétiques. Elle a déjà réalisé un questionnaire orienté sur le secteur de la Mairie de Montreuil, qui lui a fait remonter un besoin dans le quartier Boissière. Elle a donc besoin de votre avis pour estimer la faisabilité d'un tel projet.

Le questionnaire :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfGMfzAX8ZkWV7DQMcmURI4nHJXXHSvXbhFzZXYDMhmZ\\_HiA/viewform?usp=sf\\_link&fbclid=IwARo4Yi6ah5oTbdH4HuAtIunBp71CIVXJdM\\_T976h95ssWFoQEcdNNzzLVs](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfGMfzAX8ZkWV7DQMcmURI4nHJXXHSvXbhFzZXYDMhmZ_HiA/viewform?usp=sf_link&fbclid=IwARo4Yi6ah5oTbdH4HuAtIunBp71CIVXJdM_T976h95ssWFoQEcdNNzzLVs)

Les habitants pourront venir effectuer leurs courses avec ou sans leurs contenants. Ainsi, chacun achète juste la quantité, qu'il souhaite, sans emballage plastique.

Elle pense implanter son épicerie dans le secteur Boissière.

Pour l'instant, il ne s'agira que de produits secs, mais de qualité.

Les produits seront issus de l'agriculture bio ou raisonnée.

Ils viendront majoritairement du local.

Elle travaillera en franchise de « Mademoiselle Vrac » (<https://www.mademoisellevrac.fr/>).

Il s'agit de produits du quotidien, dont les tarifs sont alignés sur les grandes enseignes.

L'ouverture dépend de l'implantation et du local qui reste à trouver. Dans l'idéal, elle souhaite ouvrir après l'été.

Il s'agira d'un commerce de proximité.

Elle a déjà rencontré Frédéric Molossi, Adjoint délégué aux commerces, aux marchés et aux relations avec les cultes, pour discuter de la possibilité de s'implanter dans des emplacements libres dans la ZAC Acacia, mais l'implantation reste possible aussi sur le boulevard de la Boissière. Elle souhaite un local d'au moins 80 m<sup>2</sup>.

Pour l'instant, l'îlot A, qui devrait accueillir des commerces de bouche, n'est pas encore construit.

Si vous souhaitez contacter directement Julie pour avoir plus de détails sur son projet, voici ses coordonnées : [monepicerievracmontreuil@gmail.com](mailto:monepicerievracmontreuil@gmail.com)

## 2. Circulation et stationnement dans le quartier

Olivier Stern remercie le Collectif d'Animation pour l'invitation à cette Plénière.

Il est venu pour prendre le pouls et entendre les attentes des habitants. En effet, avec l'arrivée du métro M11 et du tram T1 (configuration assez exceptionnelle), une nouvelle vie est à créer dans le quartier.

Le travail de la Ville est d'anticiper au mieux les conséquences des profondes modifications induites par cette évolution et de corriger les actions quand cela n'a pas été assez anticipé.

Avec l'arrivée du métro en 2024, le boulevard de la Boissière entre Aristide Briand et Romainville sera mis en sens unique de circulation avec le passage du bus en site propre (voie réservée) et la création d'une piste cyclable à double sens de circulation.

Il faut donc remettre en cause ce qui pose actuellement des difficultés : trafic et stationnement. Mais, il faut faire cela avec objectivité par des études, car il y a peu d'anticipation sur les circulations qui arriveront.

Ensuite, il faut un partage des objectifs : moins de circulation et un meilleur stationnement.

Son souhait est de pouvoir se dire : réfléchissons ensemble au périmètre du plan de circulation globale du quartier (intégrant le stationnement) avec des objectifs qui sembleraient intéressants.

Par ailleurs, le boulevard paysager du tram T1 sera ouvert en 2023 avec l'ouverture de rues transversales.

Des réflexions sont et seront menées avec les habitants. Ainsi, il a chargé les services de préparer les études, puis un travail de concertation, sur les objectifs dans leur globalité, sera effectué, mais pas rue par rue.

### **Bus :**

IDFM (Ile-de-France Mobilités <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>) a compris l'importance et l'enjeu de proposer de nouveaux tracés avec les arrivées du métro et du tram. Montreuil travaille avec IDFM et les habitants pour proposer de nouveaux tracés des lignes 121,127 et 129.

Les habitants demandent que le problème de la fréquence des bus de la ligne 102, sous-dimensionnée par rapport aux besoins et signalé depuis des années, ne soit pas occulté.

### **Stationnement :**

Montreuil est scindé en 2 parties : en dessous de Paul Signac, le stationnement est payant, au-dessus il est gratuit, sauf sur le boulevard de la Boissière.

Le stationnement est payant quand il existe un gros besoin de stationnement.

Une étude va être menée pour l'extension du stationnement payant.

Un habitant exprime son problème sur le fait qu'il n'y a pas assez de places de stationnement dans le quartier. Du coup, les gens se garent sur les bateaux et cela peut dégénérer en confrontation avec insultes et menaces. Il a écrit deux fois à Sesam. Il a bien reçu un numéro de dossier, mais aucune réponse.

Olivier Stern explique que ce problème existe aussi avec les fidèles des églises. Il n'y a pas de bonnes solutions génériques pour empêcher ce genre de stationnement. Chaque cas est à étudier avec des petites solutions : par exemple, en mettant des bornes de chaque côté du bateau. Une campagne de papillonnage est également possible pour rappeler aux gens qu'ils n'ont pas le droit de se garer sur un bateau.

Un habitant s'inquiète de la dangerosité des pistes cyclables près du tram avec le peu de signalisation.

Olivier Stern explique que la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux du tram devrait se finir en 2025, et la 2<sup>ème</sup> en 2026. A partir de là, un nouveau plan de circulation sera mis en œuvre. Mais, actuellement il n'a pas de planning.

Il ajoute qu'il a fait modifier la signalisation des pistes cyclables en refaisant les marquages et avec la pose de potelets. Les services sont réactifs, mais il reste du travail. Un ingénieur est sur place avec les équipes du tram, mais cela n'est pas suffisant. Il rappelle quand même qu'il s'agit d'une zone de chantier qui évolue régulièrement.

Un habitant fait remarquer le problème de circulation dans la rue Didier Daurat.

Olivier Stern indique qu'il voulait aménager une piste cyclable, mais cette voie est près du tram. Aussi, elle sera intégrée dans le boulevard paysager.

Une zone commerciale est prévue autour du tram dans les délaissés avec construction de logements. Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal <https://www.est-ensemble.fr/plui>) a été acté et amendé en fonction des projets possibles.

Un habitant s'interroge sur la vidéo verbalisation avec les caméras. Il aimerait connaître les zones où sont posées les caméras, et les horaires de surveillance.

Olivier Stern répond que ce genre d'informations ne peut pas être divulgué par la Ville.

Suite à une demande du Collectif d'Animation, Madame Bertin, Adjointe déléguée à la tranquillité publique, à la brigade propreté, à la prévention et à la vie nocturne, a donné les informations suivantes :

*En ce qui concerne le premier bilan de la vidéo-verbalisation sur le boulevard Boissière, je vous informe que 447 vidéo-verbalisations ont été dressées en janvier grâce à ce dispositif et 526 en février 2022.*

La réponse complète de Madame Bertin est en fin de ce compte-rendu.

N.B : toutes les infractions au Code de la Route sont concernées.

Un habitant demande le nombre de places de stationnements prévus dans la ZAC Acacia et dans la future rue Degeyter (ex impasse).

Olivier Stern répond qu'une étude est en cours et que les résultats sont prévus pour fin 2023.

Il ajoute qu'il existe également un problème avec les différentes églises. Il y travaille avec Frédéric Molossi, Adjoint délégué aux commerces, aux marchés et aux relations avec les cultes.

Un habitant demande si la rue des Néfliers sera ouverte à tout mode de circulation ou limité.  
Olivier Stern répond qu'elle sera ouverte aux pistes cyclables.

La rue des Néfliers et la rue Saint Antoine vont exactement dans le sens de la réflexion sur la circulation. En effet, il existe une réflexion sur le plan circulation et les aménagements paysagers autour des Murs à Pêches. Ainsi, pour la rue de la Nouvelle France, une réflexion est en cours sur l'inversion du sens de circulations. Par ailleurs, un partage financier avec Romainville existe sur l'ouverture des rues. Lors de l'ouverture du boulevard paysager, il y aura une expérimentation de qq mois sur les effets de la circulation dans le quartier.

Un habitant s'interroge sur la mise en place du stationnement payant vis-à-vis des résidents. En effet, comment les stationnements des résidents pourront-ils être gérés avec une voiture location ? Et les visiteurs de moyenne ou longue durée ? Est-il prévu de mettre en place un système pour que le stationnement soit variable en fonction des usages ?

Olivier Stern répond qu'il ne partage pas cette vision. Son plan de stationnement n'est pas prévu pour couvrir toutes les différentes possibilités de stationnements. En effet, un tel système créerait des dérogations et impliquerait une politique de stationnement qui ne serait pas respectée. Cependant, il indique qu'une réflexion est encore possible et reste à mener.

Un habitant s'inquiète des conséquences de la construction de Ville Evrard. Actuellement, le chantier est non clôturé et la voirie régulièrement souillée.

Il a contacté plusieurs fois Sesam, mais n'a eu aucune réponse. Il a également fait appel à l'Antenne de quartier. Et malgré de multiples relances, qui deviennent des interpellations, rien n'a changé. Il a également pris contact avec Ville Evrard, mais il n'a pas de moyens de rétorsion.

Il rappelle que la Ville devrait surveiller les chantiers. Ces sources de nuisances à la circulation sont connues, mais rien n'est fait.

Olivier Stern répond qu'il s'agit d'une bataille régulière entre chacun. Il faudrait plus de présence des policiers municipaux, mais la Ville n'en a pas assez. Elle en engage, mais elle rencontre de grosses difficultés à en recruter. Olivier Stern indique qu'un nouveau chef de la police municipale est arrivé.

Un habitant se révolte contre les 15 places de parking prévues sous Ville Evrard. Il est vraiment dommage que la Ville n'ait pas profité de la construction du site de Ville Evrard pour faire un grand parking, en dessous ou à côté. Il considère que c'est vraiment une erreur de la Ville.

Olivier Stern indique qu'une étude à vocation prospective a été commandée pour définir les problèmes existants et futurs. Il n'est pas opposé à la création de places de parking, mais il faut faire la démonstration de ce besoin. Il considère plus intéressant d'étudier une approche mutualisée des places que la création d'un parking souterrain.

Il a bien conscience du problème de parking, mais indique que la Ville n'a pas beaucoup de réserve foncière. La Ville peut identifier des endroits pour créer des bâtiments publics. Une étude permettra de définir ce qu'on aura besoin : service liée à la mobilité, vélo, ... Il reste un modèle économique à trouver.

Olivier Stern indique également qu'il est opposé à la demande, de l'association des commerçants du boulevard Boissière, de créer des places de stationnement en dépose-minutes.

Un habitant s'inquiète de la sortie des ambulances et vsl (Véhicule de Santé Léger) de Ville Evrard sur la rue Edouard Branly.

Olivier Stern rassure en indiquant que le bureau d'étude est chargé d'entendre les souhaits de la Ville, des élus, des techniciens et des habitants. Ce bureau a pour mission de mettre en place une concertation qui va faire le lien entre tous. Puis, ensuite, cela déterminera la mise en œuvre.

Il y aura association le plus possible des habitants. L'étude est prévue en 2022.

Son service va bâtir un calendrier, puis il reviendra vers les habitants.

Un habitant suggère de créer un supermarché avec parking en dessous et logements au-dessus.

Olivier Stern répond qu'il a bien entendu le besoin de travailler sur le stationnement. Donc, son étude sera présentée avec un temps d'échanges avec les habitants.

Un habitant se demande pourquoi la Ville donne un droit de construire aux promoteurs sans parking ?

Il pointe également le problème des voitures en vente aux particuliers qui stationnent dans les rues, ainsi que les camions et/ou voitures « louches » qui stationnent sur Daurat.

Olivier Stern répond que la Ville effectue des interventions ponctuelles sur les voitures d'import/export, ou sous location Uber, ... Mais, il s'agit d'un travail en lien police justice. Il rappelle que dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) il existe une obligation de faire des places de parking en fonction du nombre de logements.

Olivier Stern évoque ensuite la circulation apaisée, expérimentation mise en place dans le quartier Solidarité Carnot.

L'application Waze modifie les habitudes de trajets en fonction de la circulation. Du coup, le trafic est souvent reporté dans les petites rues. Et quand un camion bloque la rue, c'est tout le quartier qui est bloqué. Donc, la Ville a mené une réflexion sur la stratégie de circulation et donc sur le plan de circulation. Ainsi, dans les quartiers résidentiels ou commerciaux, comment on organise les circulations pour retrouver une qualité de vie ? Comment l'espace public devienne plus routier avec des aménagements possibles dessus ?

La réflexion est menée à l'échelle d'un quartier pour apaisement et aménagement de l'espace public. Le périmètre est à définir et il est ensuite présenté aux habitants.

La création de places de stationnement « intelligentes » est également à réfléchir, pour ne pas créer de parking relais (stationnement à la journée pour aller ailleurs).

Un habitant demande pourquoi un parking silo n'a pas été créé dans la ZAC.

Olivier Stern répond que cela avait été envisagé, mais cela n'a pas donné lieu à réalisation. C'est plutôt un parking mutualisé entre différents usages.

Un habitant demande quand seront mis en place des parkings vélos sécurisés.

Olivier Stern répond que le principal frein, c'est le stationnement. C'est un levier important à travailler.

Il existe des consignes sécurisées du côté des pôles gares, comme à la mairie de Montreuil. Il faut aussi des services proches pour réparer les vélos.

Une 2<sup>ème</sup> vague d'installation des Vélobox (<https://jemegare.fr/montreuil/login> et <https://www.jemegare.fr/montreuil/MON0187/Velobox.pdf>) est prévue avec le futur délégataire. Le mobilier actuel reste et ensuite viendra un nouveau.

Un habitant s'insurge sur les travaux d'Enedis qui a travaillé sur la rue de Rosny sans prévenir personnes.

### 3. Informations diverses sur le quartier

Eva Gutjahr, Chargée de Développement social des quartiers, Antenne Vie de Quartier Jules Verne, Secteur Ramenas Léo Lagrange - Branly Boissière, indique que l'Antenne de quartier va créer une lettre d'informations (newsletter) sur le secteur, qui sera diffusée par mail.

Le CQBB diffusera cette lettre à sa liste de diffusion.

Un projet a été déposé par un habitant sur le Champ de Poires dans le cadre du Budget Participatif Saison 3. Ce projet prévoyait d'améliorer et compléter les jeux pour enfants existants.

Mais, le CQBB a appris que ce projet était rejeté, car une extension de l'école Méliès serait prévue. Nous n'avons aucune date, ni plan, ni informations officielles sur cette extension.

Nous avons pris contact avec Julien Consalvi, Adjoint délégué à la fabrique citoyenne, à la démocratie locale, et aux politiques du partage, pour lui poser des questions sur le Budget Participatif. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse, malgré de multiples relances.

Apprenant la disparition annoncée de cet espace vert du fait de l'extension de l'école, une habitante suggère de récupérer de la place sur les délaissés du tram en guise de compensation pour y recréer une aire de jeux arborée de surface équivalente.

Les autres informations n'ont pas pu être abordées, car l'heure était trop tardive.

### 4. Parole aux habitants

Ce point n'a pas pu être abordé, car l'heure était trop tardive.

*La séance est levée vers 21 h 45.*

Réponse de Madame Bertin, Adjointe déléguée à la tranquillité publique, à la brigade propreté, à la prévention et à la vie nocturne, aux questions du Collectif d'Animation du CQBB.

Je reviens comme promis vers vous pour vous apporter quelques éléments de réponse à vos demandes ci-dessous, en prévision de votre réunion plénière de ce soir.

En ce qui concerne le premier bilan de la vidéo-verbalisation sur le boulevard Boissière, je vous informe que 447 vidéo-verbalisations ont été dressées en janvier grâce à ce dispositif et 526 en février 2022.

En ce qui concerne les interventions de la brigade propreté, elles sont quotidiennes. Pour le mois de février, 178 tas ont été fouillés sur la Ville (dont une trentaine sur votre secteur) donnant lieu à 50 convocations au poste de Police municipale et à des dizaines de verbalisations adressées à des entreprises comme des particuliers. La brigade a également recours à la vidéoverbalisation pour identifier et sanctionner, via leurs plaques d'immatriculation, les véhicules à l'origine de dépôts. De nombreux véhicules sont également verbalisés par la brigade propreté spécifiquement lorsqu'ils gênent la collecte des ordures ménagères.

Concernant le remplacement de la caméra dégradée à l'intersection Boissière-Branly, celui-ci est intervenu cette semaine. Le remplacement a pris du temps car nous avons pris le temps d'identifier le véhicule de chantier qui l'avait abîmé involontairement, et de faire en sorte que le remplacement soit pris à sa charge financière afin de ne pas pénaliser la collectivité.

Concernant la fin de l'installation du dispositif, il manque seulement deux caméras à ce jour, au niveau de l'hôpital et à l'angle avec la villa Maryse Bastié, dont l'installation a été ralentie par des difficultés techniques (elles étaient en attente de la mise en service du réseau électrique et l'armoire électrique concernée a été incendiée il y a deux semaines : nous sommes désormais en attente d'une intervention de nos prestataires sur ces volets). Elles seront opérationnelles prochainement.